

RAPPORT

d'ACTIVITÉ

2018

des services de l'État
en Saône-et-Loire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

Ce rapport d'activité n'a pas vocation à être exhaustif mais à donner un aperçu des principaux chantiers sur lesquels se sont mobilisés les services de l'État durant l'année 2018. C'est également une opportunité pour saluer les équipes de l'État.

Certaines de ces missions s'exercent dans l'ombre et sont peu connues du grand public. Elles en sont pourtant un rouage essentiel, c'est le cas des corps de contrôle et d'inspection auxquels une place particulière est accordée dans ce rapport.

Afin d'apporter un éclairage concret sur les résultats obtenus, la parole a été donnée aux agents à travers plusieurs entretiens qui jalonnent les différents chapitres du rapport.

Enfin, ce rapport démontre une nouvelle fois l'importance et la diversité des partenariats conclus entre les services de l'État, les collectivités territoriales et la société civile. Le respect des compétences de chacun est une des conditions de réussite des projets qui façonnent la Saône-et-Loire. Il en va de même des concours financiers que l'État apporte aux porteurs de projets locaux. Le chantier de la RCEA en est l'illustration la plus puissante. C'est loin d'être la seule.

L'ÉTAT EN SAÔNE ET LOIRE **P.4**

LES SERVICES DE L'ÉTAT **P.6**

LES EFFECTIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT **P.8**

EFFORT FINANCIER **P.9**

NOS DATES CLÉS 2018 **P.10**

P.12

**PROTÉGER LES PERSONNES,
LES BIENS ET LEUR
ENVIRONNEMENT : LA
SÉCURITÉ DES CITOYENS AU
CŒUR DES PRIORITÉS DE
L'ÉTAT**

P.20

**PRÉSERVER L'EMPLOI ET
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

P.25

**CONFORTER LA COHÉSION
SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES
CHANCES**

P.30

**PROMOUVOIR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

P.31

**ACCOMPAGNER LE MONDE
AGRICOLE**

P.33

**FAIRE VALOIR
LE PATRIMOINE**

P.34

**POURSUIVRE LES TRAVAUX
DE LA ROUTE CENTRE-
EUROPE-ATLANTIQUE AU
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

P.35

**ACCOMPAGNER LES
COLLECTIVITÉS**

P.38

**MODERNISER LES SERVICES
DE L'ÉTAT**

L'Etat en Saône et Loire

Une équipe et des compétences
au cœur des territoires au service de l'Etat



Jérôme GUTTON
Préfet



Jean-Claude GENEY
Secrétaire général



Jean-Jacques BOYER
Sous-préfet de
Chalon-sur-Saône



Hervé BOUCOURT
Sous-préfet d'Autun



Héliane GERONIMI
Sous-préfète de
Charolles



Pascaline BOULAY
Sous-préfète de
Louhans



Dominique YANI
Directrice de cabinet



Éliane SIMON
Direction départementale des
finances publiques



Fabien BEN
Directeur académique
des services de l'Éducation
Nationale



Colonel Nicolas MATHEOS
Groupement de gendarmerie



**Commissaire divisionnaire
Myriam AKKARI**
Direction départementale
de la sécurité publique



**Colonel Luc DE PILLOT
DE COLIGNY**
Délégué militaire
départemental



Christian DUSSARRAT
Direction départementale
des territoires



André KLEIN
Direction départementale
de la protection
des populations



Corinne BIBAUT
Direction départementale
de la cohésion sociale



Anne MAGNAVAL
Direction de la citoyenneté
et de la légalité



Patricia PERRIER
Direction des ressources
humaines et des moyens



Jean-Louis COPIN
Direction des sécurités



Geneviève FRIBOURG
Délégation territoriale de
l'agence régionale de santé



Gwénaél FRONTIN
Unité départementale de
la direction régionale des
entreprises, de la
concurrence, de la
consommation, du travail
et de l'emploi



Patrice CHEMIN
Unité départementale
de la direction régionale
environnement,
aménagement et logement



Marie GUIBERT
Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine



**Bruno DUPUIS
(par intérim)**
Office national des anciens
combattants et victimes
de guerre

Les Services de l'État

Autorités judiciaires et juridictions

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

ÉDUCATION NATIONALE

Le service départemental de l'Éducation nationale est dirigé par le directeur académique des services de l'Éducation nationale, représentant le recteur en Saône-et-Loire. Il est chargé d'amener et de mettre en œuvre la politique éducative dans le département.

FINANCES PUBLIQUES

La DDFIP, Délégation départementale des finances publiques, exerce une grande variété de missions relevant à la fois de la fiscalité (établissement de l'assiette et du recouvrement de l'impôt, lutte contre la fraude par la prévention et le contrôle) et de la gestion publique (gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et de santé, conseil et expertise économique, financière et fiscale).

Elle assure également une activité de soutien aux entreprises en difficultés.

PRÉFECTURE

La Préfecture exerce 4 missions :

- Sécurité et ordre public
- Règlementation
- Contrôle administratif
- Coordination à l'échelon territorial des différentes politiques interministérielles

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES INTERMINISTÉRIELLES

Protection des populations (DDPP)

La Direction départementale de la Protection des Populations est un organisme de contrôle dont l'étendue des pouvoirs est fixée par la réglementation nationale ou communautaire, dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la protection et de la sécurité des consommateurs ainsi que de la protection de l'environnement (ICPE).

Territoires (DDT)

La Direction départementale des territoires intervient dans des domaines variés pour l'aménagement durable des territoires : Économie - Environnement - Agriculture - Urbanisme - Aménagement durable - Sécurité routière - Risques - Habitat - Rénovation urbaine - Transports - Territoires - Eau - Forêt.

Cohésion sociale (DDCS)

La Direction départementale de la Cohésion Sociale met en œuvre les politiques sociales et celles en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire. Elle promeut le lien social. Elle met également en œuvre la politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

FORCES DE SÉCURITÉ

Gendarmerie

La gendarmerie est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles.

Sécurité publique (DDSP)

La Direction départementale de la sécurité publique a une mission généraliste et variée. Présents H24 sur le terrain, les policiers du département assurent la protection des personnes et des biens, l'assistance à la population, la tranquillité et le maintien de l'ordre, l'information générale du préfet et du gouvernement.

Des services spécialisés dans l'investigation judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, de rassembler les preuves et de rechercher les auteurs, assistés dans cette mission par les agents spécialisés de police technique et scientifique. Elle met en œuvre des actions de prévention et un partenariat pour prévenir la délinquance en coproduction avec les partenaires institutionnels.

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

Santé (UD ARS)

L'unité départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) contribue à l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaires, l'observation de la santé, ainsi que l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en lien avec le préfet. L'Agence définit, finance et évalue des actions de prévention et de promotion de la santé.

Entreprises, Concurrence, Consommation, Travail et Emploi (UD DIRECCTE)

L'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) contribue à l'action publique en matière économique et sociale dans le département.

Environnement, Aménagement et Logement (UD DREAL)

L'unité départementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du logement (DREAL) participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques publiques de l'État relevant de ses champs de compétence (notamment s'agissant des déchets, des sites pollués, de l'implantation de parcs éoliens...)

Architecture et Patrimoine (UDAP)

L'unité départementale de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) participe à la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine, à la conservation et à la valorisation du patrimoine monumental. Elle veille à la préservation et à la mise en valeur des espaces protégés, des abords de monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables.

Les effectifs des services de l'Etat

8 173

Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

823

Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

701

Groupement de gendarmerie départementale

680

délégation militaire départementale, lycée militaire d'Autun, et base pétrolière interarmées

428

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

207

Administration pénitentiaire

200

Préfecture-sous-préfectures

192

Services judiciaires du ministère de la justice (magistrats, greffiers, etc.)

191

Direction départementale des territoires (DDT)

168

Compagnie républicaine de sécurité (CRS 43)

119

Escadron 47/7 de gendarmerie mobile

81

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

55

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DT PJJ)

52

Unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UT DIRECCTE)

45

Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) à Saint-Yan

42

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

26

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé (DT ARS)

25

Direction régionale des douanes

21

Centre des monuments nationaux (CLUNY)

16

Unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement (UT DREAL)

13

INAO, site de Mâcon

12

Service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)

8

ENSAM

7

Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine

5

Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

4

Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)



580 398 023 €
d'investissement financier
de l'ÉTAT en Saône-et-Loire pour l'année 2018



516 185 €
Jeunesse et vie associative

2 485 248 €
Soutien au service civique



7 281 336 €
Action en faveur des familles vulnérables

8 710 463 €
Prévention de l'exclusion et insertion des personnes

3 393 166 €
Immigration et asile

59 080 €
Handicap et dépendance



18 900 € Promotion du sport

947 872 € Centre national pour le développement du sport (CNDS)

30 300 € Coupons sport



291 344 € Soutien à l'emploi des adultes relais

9 700 000 € Promotion de l'emploi



13 527 643 €
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

5 458 775 €

Dotation de soutien à l'investissement local

457 250 €

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

492 380 €

Dotation politique de la ville



510 500 €
Environnement

450 925 €
Aide en matière forestière



150 900 000 €
Aides PAC

7 200 000 €
Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles



7 186 683 €
Agence Nationale pour l'habitat (ANAH)

766 106 €
Fonds national des aides à la pierre

201 829 €
Dotation globale de décentralisation urbanisme



1 015 622 €
Politique de ville



8 324 039 €
Culture

8 292 532 €

Dotation générale de décentralisation

228 885 444 €

Dotation globale de fonctionnement aux collectivités

64 381 849 €

Autres dotations de fonctionnement aux collectivités

5 389 431 €

Autres dotations d'investissement aux collectivités

42 612 039 €

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

Nos dates clés 2018

10/11 JANVIER

Elisabeth BORNE
Ministre chargée des transports

31 MAI / 1^{ER} JUIN

Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics

31 MAI

Jacqueline GOURAULT
Ministre auprès du ministre de l'intérieur

26 AVRIL

Laura FLESSEL
Ministre des sports

16 JUILLET

Bruno LEMAIRE
Ministre de l'économie et des finances

5 JUILLET

Réunion d'information sur le droit du travail à destination des entreprises et associations de services à la personne

AOÛT

AUTUN
Achèvement de 6 ans de fouilles au temple dit « de Janus »

22 OCTOBRE

MÂCON
Signature convention « coeur de ville »

2 OCTOBRE

TOURNUS
Signature convention « revitalisation du centre bourg »

7 DÉCEMBRE

MONTCEAU-LES-MINES
Signature convention « coeur de ville »

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

MARS

La France officialise l'avis favorable à l'inscription sur la liste indicative du «Charolais-Brionnais, Paysage culturel de l'élevage bovin» auprès du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

25 MAI

Emmanuel BARBE
Délégué interministériel à la sécurité routière

Première réunion de l'observatoire départemental du dialogue social et de la négociation collective

18 MAI

Nicole BELLOUBET
Garde des sceaux, ministre de la justice

1^{ER} JUIN

Édouard PHILIPPE
Premier ministre

11 JUIN

Gérard LARCHER
Président du Sénat

17 SEPTEMBRE

Bernard SCHMELTZ
Préfet de Région

21 SEPTEMBRE

AUTUN
Signature convention « coeur de ville »

28 SEPTEMBRE

LE CREUSOT
Signature convention « coeur de ville »

CHALON
Inauguration de l'Espace des Arts après travaux menés de septembre 2016 à juin 2018.

AUTUN
Inauguration bibliothèque intercommunale classée Bussy-Rabutin du Grand Autunois-Morvan

20 NOVEMBRE

Déménagement des locaux de l'unité départementale de la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

18 DÉCEMBRE

Signature de conventions participation citoyenne pour les communes de l'arrondissement de Mâcon

13 DÉCEMBRE

CHALON SUR SAÛNE
Signature convention « coeur de ville »



Contrôle de camions par les services des douanes et de la gendarmerie

Protéger les personnes, les biens et leur environnement : la sécurité des citoyens au cœur des priorités de l'Etat

SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'année 2018 a été marquée par une politique volontariste de partenariats de la police et de la gendarmerie nationale avec les acteurs de la vie locale, au travers notamment le déploiement de la police de sécurité du quotidien.



La police de sécurité du quotidien :

Afin de mieux lutter contre les incivilités et la délinquance, les forces de l'ordre mettent en œuvre depuis le début de l'année les principes de la police de sécurité du quotidien. Deux priorités sont déclinées au niveau du département, en concertation avec les acteurs de la vie locale :

- Renforcer la présence sur le terrain des agents par une réorganisation interne
- Renforcer le contact avec la population.

Ces évolutions s'inscrivent dans une politique partenariale plus vaste qui associe les bailleurs sociaux, les sociétés de sécurité privée, les transporteurs urbains, les entreprises et les commerçants. Les dispositifs existants tels que les opérations tranquillité vacances, la participation citoyenne, l'opération tranquillité seniors ont en outre été renforcés. Ces actions sont accompagnées d'un fort effort de communication sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.

ZOOM

Dispositif « participation citoyenne »

Ce dispositif de prévention de la délinquance encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

211 communes signataires

300 000 habitants couverts dont 196 000 en zone gendarmerie

Il favorise la circulation de l'information entre les référents et les forces de sécurité et le lien social grâce au renforcement des échanges qu'il génère entre les habitants d'un même territoire.

La lutte contre le trafic de produits stupéfiants :

Le trafic de produits stupéfiants demeure en augmentation en 2018. L'engagement de tous les acteurs de la lutte contre la délinquance (forces de l'ordre, procureurs de la République, élus) a toutefois permis le démantèlement de 11 réseaux de trafiquants.

Les saisies effectuées par les services de police ont connu une hausse de 368 % par rapport à l'année précédente. En juillet 2018, une importante opération à vocation régionale a permis la saisie de plus de 600 kg de cannabis dans la cadre d'un trafic transfrontalier en provenance d'Espagne.

La lutte contre les cambriolages :

Le nombre de cambriolages a augmenté de 4,7 % en 2018 (2 699 cambriolages constatés contre 2 578 en 2017). De nombreux cambriolages sont commis par des groupes d'individus très mobiles, non originaires du département.

En réponse, de nombreuses actions de prévention ont été mises en œuvre auprès de la population et des élus : actions des référents sûreté, signature de conventions participation citoyenne, convention de partenariat, actions de sensibilisation, dispositifs alerte SMS, opération tranquillité vacances

#ContreLesCambriolages
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- Ne laissez pas de supports facilitant l'accès à un cambrioleur
- Tenez votre compte bancaire à jour
- Rangez vos armes dans un coffre sécurisé et sécurisé
- Éliminez vos clés et autres objets de valeur
- N'archivez rien sur le serveur de votre ordinateur
- Prenez vos clés avec vous
- Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre domicile
- Installez des dispositifs de sécurité passive
- Ne laissez pas vos cartes de vos activités de valeur en évidence devant votre porte
- Comptez les objets reçus

Protéger les personnes, les biens et leur environnement : la sécurité des citoyens au cœur des priorités de l'Etat

ZOOM

Mobilisation des services de l'Etat à l'occasion du mouvement dit « des gilets jaunes »

Les forces de l'ordre ont dû faire face à de multiples manifestations non déclarées et occupations de la voie publique ayant rassemblées jusqu'à 3 600 personnes. Face à cette situation inédite, le Comité opérationnel départemental a été régulièrement activé du 17 novembre 2018 au 19 janvier 2019 soit l'équivalent de 25 jours, mobilisant tous les services en charge des routes au Conseil départemental (préfecture, forces de l'ordre, services de secours, équipes techniques des communes concernées...). Si des dégradations ont été constatées, ce dispositif a permis de garantir la sécurité de tous les citoyens.



Centre opérationnel départemental activé par le préfet

25 jours de mobilisation des services de l'Etat

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mobilisation générale pour répondre à l'augmentation du nombre de morts sur les routes



48
morts

639
blessés

473
accidents

En 2018, l'insécurité routière a crû en Saône-et-Loire, à l'inverse de la tendance nationale. Le nombre de morts s'établit à 48, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2017.

Pour répondre à cette urgence, les services de l'État se sont fondés sur l'étude partagée de l'accidentologie locale pour se fixer des priorités locales, qui sont contenues dans le Document Général d'Orientations pour la sécurité routière 2018-2022.



Contrôle de police au Creusot



32 500

personnes sensibilisées

Dans ce contexte, les services de l'État et les forces de l'ordre ont continué de se mobiliser au profit du grand public. Un appel à projets doté de 33 000 euros de subventions a permis de financer des actions de sensibilisation proposées par les acteurs de la vie locale.

Des actions à l'attention des auto-écoles ont également été menées, notamment dans le cadre de la labellisation volontaire, lancée au niveau national, pour certifier les formations axées sur la conduite responsable, et respectueuse des autres et de son environnement. Fin 2018, 25 % des auto-écoles du département avaient sollicité auprès de la Direction départementale des territoires (DDT) leur labellisation.

SÉCURITÉ CIVILE

Protection face aux risques majeurs

Les services de l'État travaillent à l'anticipation et à la gestion des risques et des catastrophes majeures (inondation, risques sismiques, terroriste et industriels). Ces risques sont répertoriés et analysés dans le dossier départemental sur les risques majeurs qui a été actualisé en 2018. Le principal risque pour la Saône-et-Loire est celui des inondations.

La sécheresse et le risque hydrique

L'année 2018 a été marquée par un phénomène de sécheresse/réhydratation des sols ayant provoqué dans de nombreuses communes d'importants dégâts aux habitations. A ce titre, 266 communes, représentant 2300 foyers, ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Depuis mars, cette procédure est simplifiée et dématérialisée via l'application i-catnat.

266 communes souhaitent une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La gestion du crash aérien en forêt de Beaubery

Le 10 décembre, à la suite d'une suspicion de crash aérien, le préfet a déclenché la phase de « Sauvetage Aéro-Terrestre » du plan d'organisation des secours de l'Etat, dit plan ORSEC. Les recherches approfondies menées dans ce cadre ont été appuyées par l'ADRASEC 71 (Association des radio-amateurs de la sécurité civile) et un hélicoptère de la sécurité civile. L'épave a été repérée dans la forêt de Beaubery. Le bilan est de 3 morts, le pilote et ses 2 passagers.

EN ACTION GESTION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

La sous-préfecture de Louhans a organisé la sécurité de plusieurs grands événements au cours de l'année, dont les quatre journées de la Grange rouge (brocante d'ampleur régionale qui attire plusieurs milliers de personnes pour chaque journée), la foire de la Balme ou la fête foraine de Louhans. La manifestation majeure de l'année concerne les Nuits Bressanes, dont les concerts se sont déroulés sur deux soirées avec une fréquentation de 6 000 à 8 000 personnes en instantané. Pour assurer la sécurité de cet événement, la sous-préfecture a organisé plusieurs réunions, dont une sur site ainsi qu'une visite de sécurité le jour de l'événement.

GESTION DES RISQUES

Installations classées

En 2018, 116 visites d'inspections ont été réalisées sur les installations classées et 49 contrôles ont été menés dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire.

Les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains sont répertoriées comme « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE). A ce titre, l'État, à travers la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), pour les élevages et la transformation animale, et l'unité départementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), dispose de pouvoirs particuliers pour autoriser l'activité, la contrôler et sanctionner tout non-respect de la réglementation.



49

contrôles ont été menés dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire



Vaches charolaises



FLORIAN LUCCI
inspecteur à la DREAL

Présentation de votre parcours professionnel ?

L'évolution et la forte technicité des missions ont conduit à diversifier le recrutement des inspecteurs.

J'ai un diplôme d'ingénieur en génie nucléaire de l'Institut national polytechnique de Grenoble.

J'ai choisi d'intégrer le ministère de la transition écologique après un parcours notamment à l'Autorité de Sureté Nucléaire.

Présentation des missions d'un corps d'inspection peu connu du grand public

C'est un travail techniquement et réglementairement complexe, de plus en plus exposé, car au-delà d'être aussi un travail de terrain, il y a une pression croissante et légitime des citoyens, des associations due à une large prise de conscience environnementale, mais aussi des industriels mus par l'économie et l'emploi.

Un inspecteur intervient en amont dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation de l'industriel et pendant la vie de l'installation, notamment quand il y a des modifications d'exploitation ou lors des inspections.



TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DU SITE «THEMEROIL» PAR L'ADEME

La mobilisation des services de l'Etat en matière de protection de l'environnement a porté notamment sur la dépollution du site «Themeroil», situé sur la commune de Varennes-le-Grand. L'activité principale de cette société implantée en 1971 était le traitement d'huiles usagées et de solvants chlorés. Elle a eu pour conséquence une contamination importante des sols et de la nappe phréatique.

Depuis 2015, et suite à la défaillance de l'exploitant placé en liquidation judiciaire, le Préfet de Saône-et-Loire a chargé l'ADEME de mettre en sécurité ce site devenu «orphelin», pour un coût estimé à 4 millions d'euros.

Durant l'année 2018 se sont déroulés des travaux de traitement des sources actives de pollution, par un procédé de réduction chimique et par malaxage. Ces travaux se poursuivront en 2019 avec la restauration de l'étanchéité des sols, la démolition des derniers bâtiments, le confinement avec drainage des eaux de surface et la mise en place d'une couverture végétale.

L'ensemble de ces opérations s'est déroulé sous la coordination du Sous-préfet de Chalon-sur-Saône, s'appuyant sur un comité de suivi «ad hoc» mobilisant les services de l'État et les collectivités concernées, destiné à assurer l'information des élus, riverains et associations de protection de l'environnement.



Site « themeroil »



305

installations classées pour la protection de l'environnement

16

sites classés Seveso

45

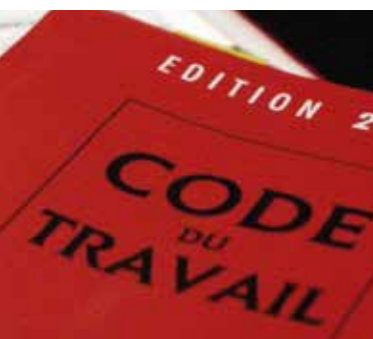
établissements relevant de la directive Industrial Emissions Directive (IED)

33

carrières

INSPECTION ET CONTRÔLE

Protection des travailleurs



Plus de 2 000 contrôles de l'inspection du travail afin de garantir le respect du code du travail.

La Saône-et-Loire compte 14 000 entreprises. L'inspection du travail intervient sur tous les champs du code du travail (durée du travail, santé et sécurité, travail illégal, fraudes aux prestations de service internationales, égalité professionnelle, discrimination, protection des mineurs au travail, représentation du personnel...)

autour du conseil et de la conciliation et procède à des contrôles quel que soit le domaine d'activité de l'entreprise. Il peut également mobiliser des instruments juridiques visant la protection des salariés (arrêts de travaux, arrêts d'activité, référés) ou des actes juridiques coercitifs (procès-verbaux, amendes administratives). 2026 interventions ont été réalisées.

Contrôle de la qualité de l'eau de consommation courante et des piscines

La protection et la sécurisation des captages d'eau potable est demeuré une priorité pour l'Agence régionale de santé. Au 31 décembre 2018, 68 % des ouvrages de captage d'eau, assurant les besoins de 91 % de la population du département, disposent désormais d'une protection réglementaire.



ZOOM

La sécurité des touristes dans le département

Comme chaque année en période estivale, les services de l'État, Agence régionale de santé, DDPP, DDCS et forces de l'ordre ont renforcé leur présence sur le terrain afin d'assurer la sécurité des touristes et de faire respecter les droits des consommateurs dans le département.

305 contrôles ont été réalisés par la direction de protection des populations

305 contrôles ont été réalisés par la direction de protection des populations dans les marchés, les restaurants, les activités de loisirs et l'hébergement de vacances autour des sites touristiques. La DDCS a vérifié la conformité de 26 établissements d'activités physiques et sportives et de 56 accueils collectifs de mineurs.

Les piscines et les baignades ont fait l'objet d'une attention particulière de l'ARS avec plus de 500 analyses réalisées. 5 piscines ont dû fermer temporairement à la suite de résultats analytiques non conformes et 1 a fermé par arrêté préfectoral.

Contrôle des établissements « Jeunesse et Sport »

134 contrôles d'établissements pour sécuriser l'accueil collectif des mineurs et les pratiques sportives.

Les services départementaux de l'État, et notamment la DDCS, ont en charge le contrôle des établissements d'activités physiques et sportives, de la sécurité des piscines et des établissements d'accueil collectif de mineurs.



Sécurité des consommateurs

La sécurité des denrées alimentaires ou végétales est une priorité en Saône-et-Loire, compte tenu notamment de l'activité des abattoirs présents dans le département. 998 prélèvements ont été réalisés au cours de l'année à tous les niveaux de la filière depuis les élevages, les abattoirs, les établissements de transformation, la restauration commerciale et collective et le commerce de détail.

La protection du consommateur couvre toutefois tous les produits et les services disponibles sur le marché : à titre d'exemples, 765 contrôles ont été effectués sur les produits (jouets, cosmétiques, matériel de jardinage...) et les prestations de service (auto-écoles, clubs de sports, agences immobilières, coiffeurs...). 20 instituts de beauté ont été contrôlés pour vérifier en particulier la bonne utilisation des cabines de bronzage.



Entreprise Fiat Powertrain Technologies à Bourbon-Lanay

Préserver l'emploi et soutenir le développement économique

SOUTENIR L'EMPLOI

Grâce aux financements de l'État et à un réseau partenarial dense, 2 574 personnes ont pu être salariées soit au titre des contrats aidés, soit au titre de l'insertion par l'activité économique. Cet effort représente environ 9 700 000 euros pour l'année 2018

Cibler les personnes les plus éloignées de l'emploi

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures à des personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ce dispositif s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi, notamment les chômeurs de longue durée ou les personnes bénéficiaires des minima sociaux et leur permet de bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement renforcés.



6 410 852€

au titre de l'aide aux postes et du fonds départemental d'insertion.

38 structures d'insertion par l'activité économique ont fonctionné en Saône-et-Loire portant 18 ateliers ou chantiers d'insertion, 7 associations intermédiaires, 10 entreprises d'insertion et 3 entreprises d'intérim d'insertion. L'État a conclu des conventionnements avec ces structures à hauteur de 6 410 852 euros au titre de l'aide aux postes et du fonds départemental d'insertion. Le Conseil départemental a cofinancé l'aide aux postes dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) à hauteur de 703 072 euros.

Ce sont environ 1 500 personnes parmi les plus éloignées de l'emploi qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Les Parcours Emploi Compétences : contrats aidés

Réservés au secteur non marchand, 926 parcours ont été prescrits. L'engagement financier de l'Etat s'élève à 1 627 516 euros hors Éducation Nationale.



MICHEL TRELAT
conseiller emploi territorial

Quelle est la mission d'un Chargé de développement de l'Emploi et des Territoires ?

Il met en œuvre des politiques publiques en faveur de l'emploi, en direction des entreprises et des publics notamment les plus éloignées de l'emploi, sur les bassins d'emploi dont il est le référent.

Quel rôle d'un CDET sur le dossier insertion par l'activité économique ?

Il veille à l'émergence des différentes structures d'insertion, en suit l'activité en partenariat avec le Conseil départemental, Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi et les acteurs locaux. Il accompagne ces structures dans leur mission de professionnalisation des publics en tenant compte des besoins en compétences recherchées par les entreprises du territoire.

Priorité à l'emploi des jeunes

La « Garantie Jeunes » : un outil au service des jeunes

581

jeunes ont intégré la Garantie Jeunes

Ce dispositif permet aux jeunes pendant 12 mois de multiplier les mises en situation professionnelle et d'accéder à l'autonomie tout en levant les freins à leur employabilité. Les jeunes suivis dans le cadre de la Garantie Jeunes bénéficient d'une allocation mensuelle.

Le montant cumulé pour 2018 a été de 1 962 244 euros.

Les six missions locales du département ont accueilli 581 jeunes de 16 à 25 ans révolus dont 86 jeunes résidant en Quartier Prioritaire dans le cadre de la Garantie Jeunes. 8 jeunes ont bénéficié d'un Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue fin 2018, nouveau dispositif à destination des jeunes migrants.



GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le service public de l'emploi local SPEL d'Autun regroupant les bassins d'emploi d'Autun, Le Creusot et Montceau, s'est employé à préserver l'emploi et soutenir le développement économique. À ce titre, il a confié à un organisme de formation, l'AFPA transition, la réalisation d'un diagnostic de territoire avec le soutien financier de l'Unité départementale de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. L'objectif vise à mieux répondre aux besoins des entreprises, élever en compétence la ressource humaine occupée et disponible, et renforcer l'attractivité du territoire, en répondant notamment aux besoins des filières en tension comme les services à la personne. Le SPEL en lien avec les services de la Région a encouragé le développement d'actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Cette action est portée sur le territoire du Grand Autunois Morvan par l'association Autunois Morvan Développement Formation. Couvrant désormais l'ensemble de la zone SPEL, ces démarches devront contribuer à répondre aux enjeux de sécurisation des parcours professionnels, de recrutement des compétences nécessaires à la performance des entreprises, et d'attractivité des territoires qui accueillent ces actifs et ces entreprises.

ZOOM

Zoom sur le développement de l'école de la 2^e chance :

L'école de la 2^e chance a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et sans qualification. Elle propose une formation, sur le principe de l'alternance en entreprise et sur l'individualisation des apprentissages, permettant de s'insérer professionnellement et socialement. L'État a accompagné le développement d'une antenne à Chalon-sur-Saône en sus de celle de Montceau-les-Mines. Cette antenne a permis l'accroissement du nombre de jeunes entrés dans le dispositif de 33 %.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.



Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales notamment Le Conseil régional et les intercommunalités dans le cadre des compétences économiques et des entreprises, au service de l'industrie et des territoires à forts enjeux industriels.

EN ACTION 2 TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Fin 2018, les candidatures du Grand Chalon et du CREUSOT, GUEUGNON - BOURBON-LANCY, CHAROLAIS, AUTUN ont été retenues parmi les 124 territoires d'industrie. L'enjeu de cette initiative partenariale innovante initiée par l'État et en partenariat étroit avec les collectivités territoriales est d'identifier, de soutenir et d'accélérer les initiatives favorables au développement de l'industrie en France et notamment le projet de territoire du Grand Chalon. C'est aussi une opportunité pour valoriser des industries de pointe sur le territoire comme Framatome ou ALSTOM TRANSPORT. Dès 2019 un travail partenarial va s'engager sous la coordination du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

8 703 entreprises ont bénéficié d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, représentant 43,3 millions d'euros.

La DIRECCTE a financé 2 diagnostics à 360° afin d'aider les entreprises à prendre du recul et établir une stratégie sur les champs de la communication, des RH, des relations commerciales, etc.



Entreprise Bois durables de Bourgogne à Vendennes-Jés-Charolles

Organiser les acteurs du réseau économique

Le réseau économique territorial RET réunit l'ensemble des acteurs du développement économique à l'invitation de l'État et du Conseil régional. Sont ainsi présents les chambres consulaires, les EPCI, la Banque de France, l'agence économique régionale. Le RET est un lieu de partage d'informations sur les outils du développement économique et d'accompagnement des projets de développement économique sur les territoires ».

EN ACTION FILIÈRE CÉRAMIQUE

Le maintien de la filière céramique dans le charollais est une priorité face à la concurrence étrangère. Au regard des enjeux économiques et de la préservation d'un savoir-faire, une attention particulière est accordée par les services de l'État, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, et la sous-préfecture de Charolles, afin de coordonner les actions.

Une réflexion est engagée autour de la récupération et valorisation de l'énergie des fours de cuisson et un projet mutualisé de réalisation de moules en 3D. Dans le cadre du programme « Territoires d'industrie », la communauté de communes du Grand Charollais a présenté le projet intitulé « sauvegarde des entreprises de la filière céramique » afin de mobiliser les moyens pour accompagner les repreneurs et les dirigeants en difficulté.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Des instances pour accompagner les entreprises en difficulté

21 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de la cellule de « veille et d'alerte précoce » des entreprises en difficultés au niveau du département, animée par le commissaire au redressement productif et réunie autour du Préfet.

L'enjeu est de faire l'examen partagé, entre les sous-préfets, des représentants de l'UD Direccte, de l'URSAAF, de la Banque de France et de la DDFIP, de chaque situation et de garantir la cohérence d'ensemble des actions concernant les entreprises en difficulté.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises confrontées à des difficultés financières, le Préfet peut aussi réunir le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises CODEFI. Cette instance locale assiste les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions de redressement pérennes.

Par ailleurs, la commission des chefs des services financiers, CCSF, instance dédiée aux entreprises qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leurs dettes fiscales et d'une grande partie de leurs dettes sociales, présidée et réunie à l'initiative de la directrice départementale des finances publiques s'est réunie 10 fois en 2018. Sur les 26 dossiers déposés par les entreprises auprès de cette instance, 20 demandes ont abouti à la mise en place de plans de règlement des dettes fiscales et sociales permettant ainsi la préservation de 419 emplois.

L'activité partielle

L'activité partielle est un outil de prévention des licenciements économiques qui permet de maintenir les salariés dans l'emploi afin de conserver des compétences, voire de les renforcer lorsque leur entreprise fait face à des difficultés économiques conjoncturelles. Dans un contexte économique difficile, le recours à l'activité partielle se révèle être un outil important pour préserver l'emploi. 2 357 949 euros ont été versés au titre de l'activité partielle pour 183 décisions d'autorisation ayant donné lieu à une indemnisation.

Les licenciements économiques

422 licenciements pour motif économique ont été notifiés hors Plan de Sauvegarde de l'Emploi par l'UD Direccte dont 143 au sein d'entreprises in bonis et 65 dans le cadre d'une liquidation judiciaire.

- 80 % des procédures correspondent à des licenciements collectifs de moins de 10 salariés.
- 98 % des procédures sont menées dans des entreprises de moins de 50 salariés.



2 357 949€

au titre de l'activité partielle pour préserver l'emploi



NOLWEEN DUBAND-GEORGELIN
responsable du service accompagnement aux entreprises en charge du suivi des conventions de revitalisation depuis septembre 2018, date de transfert du dossier de la Préfecture à l'unité départementale de la Direccte.

Qu'est-ce qu'une convention de revitalisation ?

Un outil de contractualisation entre l'Etat départemental et une entreprise appartenant à un groupe de plus de 1 000 salariés et dont les licenciements économiques impactent le territoire de manière significative. L'objectif au travers de cette convention est de recréer de l'emploi et de l'activité à minima à hauteur de ce qui a été supprimé via une contribution financière calculée sur la base du nombre d'emplois supprimés.

Quels types d'actions peuvent être financés via ce fonds de revitalisation ?

Le panel des actions est important, de l'aide à la création ou à la reprise d'entreprises, des projets qui concourent à ramener les gens vers l'emploi. C'est un plan d'actions qui doit correspondre aux besoins du territoire et être le plus partagé possible notamment avec les partenaires sociaux, les chambres consulaires et les élus du territoire.

Une illustration d'une action financée en 2018 : la convention signée avec Allia visant à compenser 132 emplois sur le bassin de Digoin a notamment permis d'apporter des aides aux entreprises pour le recrutement d'un apprenti ou la transformation du poste d'apprenti en CDI. Des aides peuvent par ailleurs être allouées aux apprentis qui ont des difficultés matérielles notamment de transport pour suivre leur formation en apprentissage afin de limiter les ruptures et le décrochage en cours de formation.



Réunion de formation des jeunes en service civique pour « la promotion d'un sport citoyen et la défense de l'éthique sportive » le 6 septembre 2018

Conforter la cohésion sociale et l'égalité des chances

GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE

Déployer le service civique

- 384 contrats d'engagement en service civique
- Engagement financier de l'État 2 485 000 €

Les comités départementaux et clubs sportifs ont recruté 27 jeunes pour des missions de prévention des incivilités et violences dans le sport.



Promouvoir la pratique sportive

153 associations financées pour un meilleur accès de toutes et tous à la pratique sportive pour un montant de 797 872 €.

Cette enveloppe du Centre national pour le développement du sport a permis de soutenir l'emploi de 43 éducatrices et éducateurs sportifs et des cours de natation pour des enfants.

Soutenir la vie associative

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations tous secteurs confondus, y compris associations sportives, et vise à soutenir la formation de leurs bénévoles, leur fonctionnement et leurs projets innovants.

APPEL À PROJETS 2018 :

312 dossiers instruits

129 actions soutenues pour un montant de : 218 357 €



BUS CITOYEN ITINÉRANT DU FOYER RURAL DU GRAND CLUNISOIS

Dans le cadre de la mise en place du nouveau volet fonctionnement et innovation du fonds de développement de la vie associative, le projet de bus citoyen itinérant proposé par le foyer rural du Grand Clunisois a été soutenu à hauteur de 5 000 €. Ce projet porté en partenariat par de nombreux acteurs du territoire a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes du territoire et de leur proposer des activités culturelles. L'enjeu est de créer du lien intergénérationnel, de favoriser des temps de rencontre pour rompre l'isolement des personnes en grande précarité et ainsi de proposer une offre de service au plus près des lieux de vie. Ce projet contribue au désenclavement des zones rurales et à la cohésion des territoires.

PRIORITÉ AU «LOGEMENT D'ABORD»:

Le plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées a été signé le 26 septembre 2018, entre le Préfet et le Président du Conseil départemental.

Ce plan définit les objectifs et les moyens pour aider les personnes fragilisées, sans abri ou mal logées, à accéder à des hébergements ou à des logements adaptés à leurs besoins et à construire des parcours leur permettant de s'y maintenir durablement. Ce nouveau plan s'inscrit pleinement dans la politique du « logement d'abord » souhaitée par le gouvernement, en cherchant à développer les ancrages territoriaux notamment en s'appuyant sur les intercommunalités.

Agréer le parc locatif en logement social

La DDT a agréé 176 logements sociaux en 2018 et notamment 51 logements agréés Prêt locatif aidé d'intégration, PLAI, afin de garantir aux familles les plus modestes des loyers très inférieurs aux prix du marché.

Restructurer le parc de logements locatifs sociaux

L'OPAC a bénéficié d'une aide spécifique du fonds national des aides à la pierre (FNAP) de 400 000 euros pour une opération de démolition de logements locatifs sociaux de 1,4 millions d'euros à Bourbon-Lancy. Ce projet s'inscrit dans une restructuration du quartier Le Carrage et concerne deux bâtiments réunissant 80 logements.



Prendre en charge le public en errance

L'État prend en charge les publics en errance en finançant des places d'hébergement.

632 places proposées dans le département pour un montant de 7 682 190 €

Des places d'hébergement supplémentaires sont activées pendant la période hivernale.

Héberger les demandeurs d'asile et les réfugiés

- Budget de 4 186 076 €
- 969 places d'hébergements disponibles dans le département.

RENFORCER L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les Réseaux VIF

Les violences intrafamiliales recouvrent de multiples comportements. Les réseaux VIF accompagnent les victimes de la prise de la plainte, la mise en sécurité à l'accompagnement social et juridique.

Un maillage se met en place en Saône-et-Loire, initié et coordonné par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'Égalité. 8 réseaux existent : Le Creusot, Montceau-les-Mines, le VIF du CISPD Mâconnais/Beaujolais, Autun, Bourbon-Lancy, Tournus, Chalon-sur-Saône, Gueugnon.



Réunion du réseau VIF

L'État contribue à hauteur de 1 154 716 € et finance notamment les :

- lieux d'accueil de jour
- lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- projets portés par les associations partenaires.

Les actions marquantes :

- Mise en place d'un observatoire sur les violences
- Création d'une plateforme « stop aux violences sexuelles »
- Action de sensibilisation auprès des sages-femmes de Saône-et-Loire en octobre 2018.
- 2 sessions de formation avec des professionnels en contact avec les femmes victimes de violences conjugales ont été organisées à Autun les 29 et 30 mars et les 14 et 15 juin à Louhans.
- Actions de sensibilisation autour des stéréotypes de genre auprès des détenus du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand.
- Participation de 900 jeunes filles au Carrefour des carrières au féminin à Mâcon le 9 février

EN ACTION PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En 2018, le partenariat entre l'État et le Conseil départemental sur cette problématique des violences intrafamiliales a été consolidé avec le lancement de journées de travail et d'actions communes. Une campagne d'affichage auprès du grand public et des élèves du département a été proposée. Le Conseil départemental s'est également engagé aux côtés de l'État à financer des postes de travailleur social en gendarmerie et commissariat.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Pour pallier les inégalités sociales et urbaines, la France a mis en place, et ce depuis les années 80, la politique de la ville dans les quartiers dits prioritaires. Cette politique globale agit sur tous les pans du droit commun en déployant des projets locaux tant au niveau de l'emploi, de l'éducation, de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à la culture et à la santé ou encore du développement économique.

- 25 218 habitants, dans 13 quartiers prioritaires situés dans 6 communes de Saône-et-Loire
- 1 015 622 € de subventions pour 163 projets financés
- 348 282 € pour de l'aide au poste de 18 adultes-relais, médiateurs au sein des quartiers prioritaires.

« 40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain »

Après étude des dossiers et en concertation avec les services, les porteurs de projet et les villes concernées, le préfet a décerné le 18 juin le label à cinq opérateurs pour des actions innovantes ou remarquables :

- le conseil citoyen de Saint Pantaléon pour « la voix de Saint Pan » ;
- la commune Torcy pour « des tour(s) vers l'avenir » ;
- la commune de Mâcon pour « des jeunes qui s'engagent »
- la BGE (ensemBLE pour aGir et EntreprenDre) pour « ensemble pour devenir des intrapreneurs ».

EN ACTION « INSTANTANÉS DE QUARTIERS » UN PROJET POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

De juillet à septembre 2017, un groupe d'habitants et de collégiens de Chalon et du Grand Chalon, accompagnés par les trois Conseils citoyens et le photographe Stéphane Pélissier, ont réalisé 2 500 photographies sur les quartiers Prés-Saint-Jean, Aubépains et Stade / Fontaine-au-Loup. Le défi était de porter un regard positif sur ces quartiers, d'offrir de nouveaux points de vue sur l'environnement et de mettre en lumière des atouts méconnus. 25 photographies ont été exposées dont trois ont reçu le prix du public en 2018.



FABIEN MONOT délégué du préfet à la politique de la ville sur l'arrondissement d'Autun depuis le 1^{er} octobre 2018

Pourquoi avoir choisi d'être délégué du préfet ?

Je souhaitais prolonger un parcours professionnel, commencé à la protection judiciaire de la jeunesse, au service des habitants des quartiers les plus en difficulté.

Quel est selon vous, l'intérêt du poste ?

Il réside dans la diversité des sujets abordés, la multiplicité des interlocuteurs qu'ils soient responsables politiques ou associatifs et le contact avec les habitants.

Quelles en sont les contraintes ?

Le poste de délégué du préfet demande un effort d'adaptation permanent pour passer d'un sujet à l'autre et une grande disponibilité. Mais c'est un poste riche qui compense largement ces quelques contraintes.

Un dossier, un fait marquant depuis votre prise de poste ?

La venue du Président de la République à la sous-préfecture d'Autun.

L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



Dans le cadre de la politique pour l'école primaire et la consolidation des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui -, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire a débuté depuis la rentrée 2017 pour un objectif de 100 % d'élèves en réussite dans les apprentissages fondamentaux.

- 11 écoles bénéficient du dispositif et de la formation qui l'accompagne
- 25 classes sont dédoublées : 17 CP, 3 CE1, 5 CP/CE1

Des évaluations au cours de l'année permettent de recueillir les acquisitions des élèves et témoignent de l'efficacité de la démarche.

De la maternelle à la classe préparatoire :

92 193

élèves scolarisés

583
écoles

60
collèges

25
lycées

1 établissement régional d'enseignement adapté

198

étudiants formés en 2018 au métier de professeur des écoles

486 809 278,16€

Plan mercredi

Depuis septembre, le « Plan mercredi » permet aux communes d'offrir des activités éducatives de qualité le mercredi, afin de proposer un temps éducatif, réparti sur 5 jours pour tous les enfants quel que soit le cadre temporel scolaire retenu. Ce plan vise à impulser une dynamique de mobilisation des acteurs éducatifs, l'État accompagnant les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et de qualité pour tous les enfants.

- 95 % des communes et écoles revenues à la semaine de 4 jours ;
- 16 communes restées 4,5 jours.

EN ACTION REGROUPEMENT DES ÉCOLES À BRANDON

Un soutien à l'investissement a été accordé à la communauté de communes de Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Brandon afin de regrouper en un seul site les écoles situées sur les communes du syndicat à vocation scolaire de la Noue. Ce projet vise à désenclaver les écoles isolées, à assurer une meilleure sécurité et à disposer d'un outil pédagogique plus adapté. Ce projet a été soutenu par l'État à hauteur de 619 728 € soit 25 % du montant global du projet.

MOON ZOOM Des unités pédagogiques pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France, UPE2A

Le dispositif UPE2A vise à accueillir les élèves allophones au sein des établissements tant dans le premier degré que dans le second degré. Ils sont reçus au Centre d'information et d'orientation pour être positionnés selon leur niveau en français et dans les autres disciplines. Ils sont ensuite affectés dans les collèges ou lycées supports des UPE2A dans une classe ordinaire dans une logique d'inclusion scolaire et bénéficient d'un enseignement de Français Langue Étrangère (FLE) ou Français Langue de scolarisation (FLS) de 6 à 12 heures.

229 élèves premier degré

326 élèves second degré répartis dans 9 collèges et trois lycées



Promouvoir la transition écologique

Accompagner les projets en faveur de la transition énergétique

La Direction départementale des territoires a soutenu les démarches en faveur de la transition énergétique :

- Appui à l'élaboration des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux et notamment ceux de Chalon-sur-Saône et CUCM
- Accompagnement des collectivités engagées dans la démarche des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte
- Suivi des projets de développement autour des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation ...) : 2 projets de photovoltaïques et 2 projets de méthanisation ont abouti en 2018
- Animation d'un réseau d'échanges avec les acteurs de la transition énergétique

Lutter contre la précarité énergétique



logements rénovés dans le département

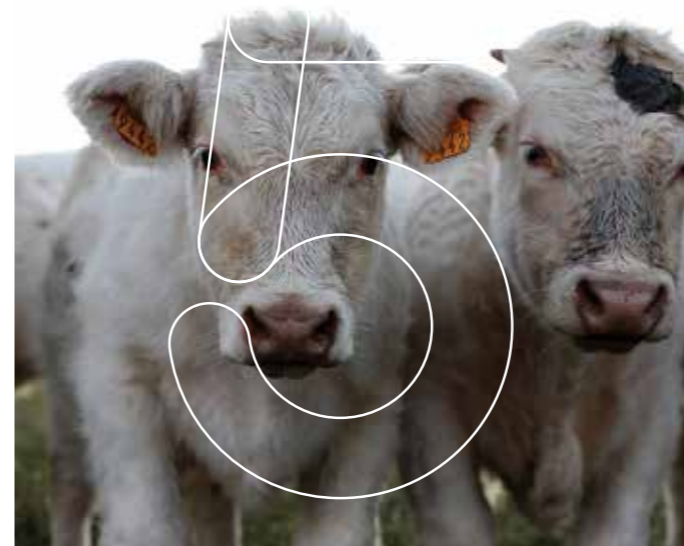
La DDT, délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat ANAH, dépasse l'objectif Habiter mieux 2018 et place la Saône-et-Loire comme le premier contributeur en volume de logements rénovés au niveau régional. Le gain énergétique moyen est de 40 %.



SENSIBILISER EN INTERNE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour la semaine européenne du développement durable, la DDT a proposé à ses agents un programme d'action :

- La diffusion d'un reportage « Les premiers Éco-Quartiers labellisés de Bourgogne-Franche-Comté »,
- Une foire aux plantes avec atelier de compostage,
- Un marché bio,
- La diffusion d'éco-conseils à adopter au bureau.



Accompagner le monde agricole

Accompagner l'installation des agriculteurs

- 3.4 millions d'euros distribués dans le cadre de la dotation jeune agriculteur.

La DDT s'est investie dans le cadre de la Commission Départementale d'Orientation Agricole autour d'un travail visant à mieux accompagner l'installation des agriculteurs. Cette année, près d'une centaine de dotations ont été attribuées aux jeunes agriculteurs, leur permettant de compléter la trésorerie nécessaire au démarrage de leur activité.

- 5.9 millions pour 161 projets afin de favoriser la modernisation des bâtiments agricoles.
- 150.9 millions d'euros au titre de la PAC.



VISITE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT DANS LE CHAROLLAIS

Le 11 juin 2018, le président du Sénat, Gérard Larcher a visité l'abattoir à Paray-le-Monial puis il s'est rendu à Charolles à la rencontre de 80 agriculteurs du territoire lors de la visite de l'exploitation agricole de M. Jean-Charles BLANCHARD. La dernière partie de sa journée a été consacrée à un temps d'échanges avec les organisations professionnelles de l'agriculture à la Maison du Charolais. Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'activité agricole et les enjeux pour le territoire de la Saône-et-Loire, plus gros département agricole de la région Bourgogne-Franche-Comté : le renouvellement des installations, le maintien d'un tissu rural, la valorisation de la richesse et de la diversification des productions, les coûts de revient, la captation d'une plus grande valeur ajoutée par les producteurs. Un débat intéressant s'est établi sur les transformations du métier d'agriculteur.



SÉCHERESSE 2018

Après un printemps plutôt favorable, qui a permis des récoltes de fourrage satisfaisantes, la Saône-et-Loire a connu une période de sécheresse importante, caractérisée au mois d'août par des températures de canicule (moyenne supérieure de plus de 5 °C par rapport à la normale) et des précipitations en fort déficit (-39%) sur l'ensemble du département. Cette sécheresse s'étant poursuivie jusqu'à l'automne avec des conséquences très marquées sur les disponibilités en fourrage des exploitations, la profession a demandé la mise en œuvre de la procédure calamités agricoles.

Déployer le dispositif Calamité sécheresse

Une enquête conjointe avec la Chambre d'agriculture a mis en évidence une partie ouest du département fortement impactée sur les fourrages d'exploitations et également les prairies.

388

communes reconnues en calamités agricoles

12 M€

débloqués

388 communes seront reconnues en calamité agricole sur prairies avec un taux de perte de 38 % et le déblocage de 12 millions d'euros du comité national de la gestion des risques agricoles CNGRA pouvant être abondé ultérieurement. Ce dispositif a complété les autres mesures prises par l'Etat, à savoir un acompte des aides de la PAC augmenté de 20 % en octobre et les 4.4 millions d'euros de dégrèvements d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties aux agriculteurs victimes de pertes de récolte.

Soutenir les agriculteurs en difficulté et gérer la crise

La DDT a poursuivi l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et coordonne les différentes actions existantes entre tous les partenaires.

Fin 2018, 53 exploitants identifiés font l'objet d'un suivi spécifique par la cellule en place.

Par ailleurs, la DDT s'est particulièrement mobilisée sur le dossier sécheresse et 70 situations individuelles ont été étudiées en 2018.



LA SOUS-PRÉFÈTE DE CHAROLLES AUX CÔTÉS DU MONDE AGRICOLE

L'agriculture de l'arrondissement de Charolles est très marquée par l'élevage extensif, essentiellement de bovins allaitants, cette activité étant le pilier de l'économie agricole du territoire.

Aussi, l'épisode de sécheresse a fortement impacté l'activité agricole du secteur en ayant des répercussions financières conséquentes pour les exploitants. La sous-préfète, accompagnée par la DDT, a été amenée à rencontrer à plusieurs reprises les organisations représentatives ainsi que les agriculteurs afin d'échanger sur la mise en place du dispositif de dédommagement, son calcul et sur les incidences à court terme d'un tel événement ; il est évident que cet épisode climatique amené à se reproduire doit inciter la filière agricole à repenser sa manière de travailler.



Cathédrale Saint-Lazare d'Autun

Faire valoir le patrimoine

La cathédrale Saint-Lazare d'Autun : 25 ans de chantier.

Si la restauration générale des extérieurs est achevée depuis 2009, les derniers travaux de remise en valeur des intérieurs de la cathédrale sont en cours de réalisation.

En juillet 2018 se sont achevés les travaux dans le transept pour un montant de 700 000 euros tandis que ceux dans la nef et ses bas-côtés ont débuté pour un coût estimé à 1,6 millions d'euros. Au titre de l'entretien, 37 546,24 € ont été engagés par l'État. Les travaux se poursuivront en 2019-2020 avec la restauration des dernières chapelles et l'aménagement du trésor de la cathédrale. Au total, l'État aura investi 14 M€ sur 25 ans pour la restauration générale de la cathédrale. Parallèlement, l'ensemble des collections est restauré, notamment le tableau d'Ingres le Martyr de Saint Symphonien.

L'année 2018 a aussi été marquée par :

L'achèvement des campagnes archéologiques menées depuis 2013 sur le temple dit « de Janus » à Autun. La fin des travaux, commencés en septembre 2016, pour l'Espace des arts, labellisé « Scène nationale » et classé au titre des monuments historiques. L'État a contribué à hauteur de 4 millions d'euros pour un coût total de l'opération de 9 millions d'euros. Les fouilles d'un atelier de potier médiéval à Sevrey, de juin à août 2018. Ces découvertes permettront d'en apprendre davantage sur les techniques mises en œuvre à cette époque.

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine en quelques chiffres

- 43 dossiers expertisés de patrimoine non protégé
- 85 permanences des services pour dossier d'autorisation d'urbanisme
- 3460 demandes de travaux
- 16 avis sur les SCOT/PLU/PLUi

Accompagnement de l'étude de l'aire d'influence paysagère de Bibracte Mont Beuvray vis-à-vis de l'éolien.

Lecture publique

La bibliothèque intercommunale classée Bussy-Rabutin du Grand Autunois-Morvan, inaugurée en septembre 2018, rayonne sur un territoire de plus de 42 000 habitants à travers un réseau de plus de 20 lieux de lecture publique. L'État et les collectivités territoriales se sont engagés solidairement dans la réalisation d'un des projets de réhabilitation régionaux les plus importants de ces dernières années. Les travaux, d'un montant de 4 millions d'euros, ont été soutenus par l'État à 50 %, et jusqu'à 60 % pour la rénovation de la salle patrimoniale.



CANDIDATURE UNESCO DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Depuis 2016, les services de l'Etat autour du Préfet et de la Sous-Préfète de Charolles, soutiennent le Pays Charolais-Brionnais dans sa démarche UNESCO visant à la reconnaissance au titre du patrimoine mondial de l'humanité du berceau de la race bovine Charolaise : « le paysage culturel du berceau de la charolaise ». Le Comité National des Biens français du Patrimoine Mondial a rendu dans sa séance du 10 octobre 2017, un avis favorable pour l'inscription sur la liste indicative de la France du dossier de candidature. L'unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, membre du Conseil scientifique, accompagne l'équipe dans la préparation des dossiers pour les différentes auditions en Comité national des Biens. Il est aussi présent auprès des collectivités pour définir une stratégie globale de protection.



Travaux de la RCEA sur la section Paray-le-Monial - Charolles

Poursuivre les travaux de la Route Centre-Europe-Atlantique au service du développement du territoire

La RCEA est un axe structurant qui traverse le département de Saône-et-Loire d'Ouest en Est, via 2 branches nord et sud, axe sensible en matière de sécurité routière mais avant tout d'aménagement du territoire.

1^{ère} phase des travaux 2014-2019

Cette première phase est largement mise en œuvre dans le respect des délais annoncés et avec un fort engagement financier de l'État (83% sur les 184 millions d'euros de la phase 1), 175 millions d'euros ont déjà été engagés. Cette année a vu la mise en service de 9 kilomètres supplémentaires de 2x2 voies notamment la seconde section de Blanzay-Montchanin.

Au préalable, sur la section Gévelard-Palinges, un premier créneau de 5 km à hauteur de Gévelard avait été mis en service en juillet 2018. L'aménagement de l'échangeur de Palinges, en cours actuellement, sera achevé au printemps et complètera cette section avec deux km supplémentaires de 2 x 2 voies. En parallèle les travaux sur les sections Paray-Charolles et Prissé Charnay se poursuivent avec des objectifs de mise en service pour fin 2019 - début 2020.

Accélération du programme de mise en 2x2 voies en partenariat avec les collectivités.

Comité de pilotage du projet RCEA octobre 2018

Le comité de pilotage du mercredi 17 octobre 2018, réuni sous la co-présidence de Bernard Schmeltz, Préfet de Région et Jérôme Gutton, Préfet de département, et en présence de Madame Marie-Guite Dufay, Présidente Du Conseil régional, André Accary, Président du Conseil départemental et David Marti, Président de la Communauté Urbaine du Creusot Montceau, a permis de trouver un accord pour le lancement d'une phase 2 2019-2023 avec un calendrier encore plus resserré. Cette nouvelle phase de travaux permettra une mise à 2x2 voies quasi intégrale de la RCEA dans le département de la Saône-et-Loire à fin 2024.



Visite officielle de Mme Borne, Ministre chargée des transports, le 11 janvier 2018 sur la section en travaux Paray-le-Monial - Charolles

Phase 2 du projet de la RCEA 2020-2024

La convention financière pour cette phase 2 est de 328 millions d'euros, c'est un engagement financier sans précédent. Il convient de souligner l'engagement fort de l'État pour 202 millions d'euros et la contribution significative des collectivités à hauteur de 40 % environ (CR et CD71 pour 58 millions d'euros chacun, CUCM pour 10 millions d'euros).



Inauguration du préau de l'école et d'une aire de jeux à Davayé le 26 mai 2018

Accompagner les collectivités

EN ACTION RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG DE SAINT AMOUR-BELLEVUE

La commune de Saint Amour-Bellevue a souhaité la réhabilitation et l'extension de son cœur de village. Ce projet s'inscrit dans la dynamique impulsée par le contrat de ruralité du Pays Sud Bourgogne au titre de la revitalisation des centres-bourgs. L'objectif est de redonner vie au centre du village et de renforcer l'activité sociale et économique. Ce projet porte sur la création de locaux commerciaux et de logements, de l'aménagement d'un parking adjacent et de toilettes publiques accessibles aux personnes handicapées. Pour un coût global de 973 925 €, la commune a bénéficié d'une aide de l'État au titre de la DSIL de 342 874 € soit 35 % du montant du projet.

LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le Gouvernement a poursuivi son soutien renforcé à l'investissement public local. Ainsi, le montant de la DETR s'élève à 1,046 milliards d'euros, soit une augmentation de 50 millions d'euros par rapport à 2017. Par ailleurs, la dotation à l'investissement local a été pérennisée et son montant porté à 615 millions d'euros.

Le soutien financier de l'État aux collectivités a plus que doublé depuis 2013 :

En Saône-et-Loire, le montant global de subventions attribuées s'élève à près de 19 millions d'euros

- DETR : 13 527 643 €
- DSIL : 5 458 775 €
- 343 projets financés pour un montant global d'investissement de plus de 77 millions d'euros

19 M€

de subventions attribuées aux collectivités



Centre-Bourg



Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire

Il apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire. 2 opérations ont été financées pour un montant de 248 377 € dont la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Genoux-le-National.

La dotation politique de la ville

478 746 euros fléchés uniquement sur des projets en lien avec la politique de la ville de Mâcon, notamment la réhabilitation des gymnases des Perrières et des Blanchettes.

478 746 €

uniquement sur des projets en lien avec la politique de la ville de Mâcon,



RÉNOVATION DE LA MAISON PERRUSSON

La commune de Baudrières a déposé une demande de subvention pour la rénovation de la « maison Perrusson » en gîte de groupe.

Ce projet doit permettre, en l'absence d'hôtel dans le secteur, de proposer une capacité de couchages importante afin de développer le tourisme en Bresse. La rénovation du bâtiment tendra vers une reconversion respectueuse du patrimoine, une amélioration des performances énergétiques du bâtiment et l'adaptation de ce dernier aux futures utilisations ainsi qu'un aménagement des abords immédiats.

Ce dossier, un temps envisagé dans le cadre du contrat de ruralité de la Bresse Bourguignonne pour son caractère structurant, a finalement été présenté dans le cadre de la DETR. Le coût initial hors taxe du projet de cette première phase de rénovation était de 817 288 € plafonné à 600 000 €. À l'issue de la programmation, la commune a bénéficié d'un montant de subvention de 240 000 € (40 %) par arrêté préfectoral du 6 avril 2018.

LE CONTRÔLE ET LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le contrôle de légalité et le conseil

La mission de conseil représente une part importante de l'activité de la préfecture et des sous-préfectures. Il s'agit d'accompagner les collectivités afin d'assurer la sécurité juridique de leurs actes, notamment via l'envoi de lettres d'observation pour l'avenir et de réponses aux demandes de conseil des élus.

52 376
actes reçus hors actes d'urbanisme.

213
recours gracieux

Le contrôle budgétaire

4 749 actes budgétaires reçus

Le contrôle budgétaire, centralisé en préfecture, est exercé pour partie en partenariat avec la DDFIP, soit 4 743 actes reçus.

Visite du Premier Ministre

Edouard Philippe était présent à Autun le 1er juin 2018, auprès de 350 élus locaux, au deuxième jour des 21^{es} assises de l'Association des petites villes de France. Les échanges ont permis d'évoquer les enjeux de cohésion des territoires.



CINQ VILLES DE SAÔNE-ET-LOIRE RETENUES DANS LE DISPOSITIF « ACTION CŒUR DE VILLE »



Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la DDT et les services de la Préfecture accompagnent les 5 villes, Mâcon, Chalon, Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines dans l'élaboration de leur plan d'actions portant principalement sur le logement, le commerce et l'aménagement des espaces publics, dans l'objectif de revitaliser les centres-villes.

Les appels à projets et les dispositifs contractuels : des outils au service du développement des territoires

Les collectivités territoriales du département de Saône-et-Loire ont été retenues, au cours de l'année 2018, au titre de nombreux dispositifs ou appels à projets dont tous concourent à soutenir des initiatives territoriales.

Les services de l'Etat et notamment les sous-préfets, font connaître et accompagnent l'émergence et le suivi des projets au plus près du terrain. Ces projets peuvent ainsi bénéficier d'un appui technique et financier des services de l'Etat.



LE PARC NATUREL RÉGIONAL MORVAN, LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET 2018 'PLAN DE PAYSAGE'

Le PNR du Morvan a candidaté dans le cadre de l'appel à projet « Plan de paysage » lancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire MTE en 2018. Sa candidature a été retenue en novembre 2018 sur le thème des « enjeux paysagers forestiers du Grand site de France Bibracte-Mont-Beuvray ». Le Parc naturel régional du Morvan pourra bénéficier dans ce cadre d'un appui technique et financier des services de l'Etat.



Inauguration du hall d'accueil de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

Moderniser les services de l'Etat

EN ACTION PROJET IMMOBILIER DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE CHALON

Cette année a permis d'entamer le projet immobilier de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône, visant à la rationalisation des locaux. La 1^{ère} phase de rénovation du hall d'accueil a été achevée en novembre. Ce hall accueillera, dès l'été 2019, le « point numérique » à l'attention des usagers, un guichet d'accueil « séjour », les locaux des commissions médicales des permis de conduire ainsi qu'une délégation de la Banque de France. Cette première « mutualisation » innovante se poursuivra avec la mise à disposition d'une partie de l'Hôtel de Virey (résidence) au profit de l'antenne locale du Service du renseignement territorial (SRT).

Évolution de l'implantation des services de l'État

La rationalisation et l'adaptation de l'implantation des structures impactent la localisation des services dans le département :

- Mutualisation des services en un seul lieu
- Rationalisation de l'implantation des structures

La dématérialisation des procédures pour alléger les démarches

L'Etat poursuit ses démarches de dématérialisation et de simplification des procédures.

Le transfert de l'instruction des permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules respectivement aux centres d'expertise, de ressources et des titres (CERT) de Grasse (60) et de Besançon (25), saisis par les usagers par le biais de télé-procédure a conduit à la mise en place en préfecture en 2018, des missions de proximités « titres » et droits à conduire et d'un point numérique. Le bureau de la réglementation et de l'environnement est ainsi devenu bureau de la réglementation et des élections.

Plus de 95 % des procédures effectuées par voie dématérialisée pour les installations classées soumises à simple déclaration par les entreprises ou exploitations d'élevage.

543

collectivités ont signé la convention de télétransmission avec l'État, contre 484 en 2017, soit une augmentation de 12,2 %.

MOON Dématérialisation des demandes de subvention ANAH :

Tout propriétaire occupant peut désormais faire sa demande de subvention via le site internet dédié www.monprojet.anah.gouv.fr. Tous les échanges sont dématérialisés. A cette occasion, l'agence et la délégation locale ont simplifié leur procédure afin de rendre le parcours plus simple, avec le moins de pièces justificatives possible.

ACCOMPAGNER LES USAGERS DES SERVICES PUBLICS

Dans un contexte de réforme et de maîtrise de la dépense publique, après les démarches de dématérialisation et de simplification de certaines procédures ainsi que la restructuration des services des préfectures, l'État continue à se moderniser dans un souci de qualité du service rendu en s'appuyant notamment sur le numérique.



CLÉMENT PLANCHARD en mission de service civique à la sous-préfecture de Chalon

Pourquoi vous êtes-vous engagé en service civique ?

Suite à des soucis de santé, j'ai souhaité travailler en attendant de reprendre mes études.

Pourquoi avoir choisi la sous-préfecture ?

Il s'agissait selon moi d'une expérience plus intéressante en vue d'acquérir un maximum de connaissances générales.

Quel est votre intérêt pour le poste ?

Je me suis familiarisé avec l'utilisation du site internet et j'ai ainsi pu aider les personnes dans leurs démarches.

Le soutien de l'Etat aux Maisons de services au public

Les MSAP ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines. En un lieu unique, les usagers – particuliers ou professionnels – sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux... Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer des services en leur nom.

417 748 €

pour soutenir les 19 MSAP de Saône-et-Loire

MOON Accompagner les personnes en difficulté face au numérique

Dans le contexte de l'obligation, dès 2019, de déclarer ses revenus en ligne et de payer ses impôts locaux de façon dématérialisée, différents outils et actions visant l'accompagnement ont été développés par la DDFIP :

- aide aux usagers dans leurs démarches en ligne (assistance conversationnelle en ligne sur le site impots.gouv.fr, assistance téléphonique, mise à disposition de pas à pas, tutoriels, vidéos, simulateur de calcul dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation,..) ;
- généralisation des espaces internet au sein des Services des Impôts des Particuliers afin de faciliter l'accompagnement pédagogique des usagers aux démarches en ligne.
- veille à l'information des partenaires et relais locaux : réunion du comité départemental des usagers particuliers en avril 2018.

Points numériques préfecture

Plus de 17 000 personnes accueillies dans les points numériques. Un point numérique est mis à disposition des usagers à la préfecture et dans les 4 sous-préfectures et est animé par des jeunes en service civique.

Suivez l'actualité de l'État
en Saône-et-Loire



La préfecture de Saône-et-Loire
sur **TWITTER**
@Prefet71



La préfecture de Saône-et-Loire
sur **facebook**
@Prefet71



www.saone-et-loire.gouv.fr

196 rue de Strasbourg - 71021 Mâcon Cedex 9 - Tél : 03 85 21 81 00